



Mise à disposition de salles

Pour accueillir les projets artistiques et culturels des associations, des écoles, des entreprises, le Mac Orlan met à leur disposition : sa salle de spectacle, ses loges, ses espaces billetterie et bar.



Photo : Ivan Breton

La salle est mise à disposition de huit heures à une heure, généralement, pour une durée de dix heures - dans une amplitude de douze heures - comprenant le montage technique, les répétitions et la représentation. Le planning lié à la manifestation est établi par l'équipe technique.

Vous souhaitez proposer une programmation au Mac Orlan ?

- > contactez-nous par téléphone, pour vérifier que votre demande est compatible avec le fonctionnement du la salle - 02 98 33 55 90
- > complétez et adressez [le formulaire Demande préalable de réservation de la salle](#) par courriel - macorlan@mairie-brest.fr ou par voie postale - 65 rue de la Porte 29200 Brest

Pour une programmation prévue entre septembre et décembre : contactez-nous début janvier

Pour une programmation prévue entre janvier et juin : contactez-nous début septembre

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ :

Le plan de salle

Les tarifs de location

La fiche technique

L'imprimé de demande de débit de boisson temporaire

Dernière mise à jour le : **03 avril 2019**



Le Mac Orlan

65 rue de la Porte 29200 Brest

Renseignements téléphoniques

Du lundi au vendredi

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h

...

Tel. : 02 98 33 55 90

macorlan@mairie-brest.fr

mac-orlan.brest.fr